



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 7 octobre
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 30 septembre,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés
suivants :

- Monsieur Jacky LELONG donne procuration à Daniel KRUSZKA
- Madame Micheline MAYEUX donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Khadija LANNABI
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Marie-Hélène MARLIER donne procuration à Madame Sabrina TROLET
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Madame Dorinne CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Monsieur Éric GADENNE donne procuration à Madame Danielle NOWOTNIK
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE donne procuration à Madame Colette BATALKA

Monsieur Bernard COQUET est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention au titre du Fonds Publics et Territoires – Axe 1 Accueil
des enfants et adolescents en situation de handicap dans les structures et services de
droit commun**

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal que les accueils de loisirs péri et extra-
scolaires accueillent des jeunes en situation de handicap (troubles du spectre autistique,
troubles du comportement).

Que ces jeunes requièrent une attention particulière de la part des agents
d'encadrement et d'animation et parfois même nécessitent de renforcer les équipes.

Que la Caisse d'Allocations Familiales soutient l'accueil des enfants et des adolescents
en situation de handicap dans les structures et services de droit commun, dans le cadre
de son appel à projet Fonds Publics et Territoires (Axe 1 Accueil des enfants et
adolescents en situation de handicap dans les structures et services de droit commun).

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

ID : 062-216205237-20251008-DEL_2025_084-DE



Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

↳ **Vote à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de l'appel à Projets Fonds Publics et Territoires de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais afin de renforcer les équipes d'animation péri et extrascolaire et de répondre aux besoins spécifiques des enfants accueillis dans une logique de continuité d'accueil avec les temps scolaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 8 octobre 2025



Le Maire,

Daniel KRUSZKA